

Préparer une intervention sûre

Une fiche courte pour vérifier, agir et garder une trace.

Site / chantier : Date :

Responsable : Équipe :

1. Préparer le chantier et les personnes

- ☐ Repérer les dangers, les tiers et la circulation ; définir les protections et le balisage.
- ☐ Expliquer les tâches, les consignes, les moyens d'alerte et vérifier la compréhension.
- ☐ Vérifier la formation adaptée, la pratique accompagnée et les autorisations requises.

2. Vérifier le matériel et les EPI

- ☐ Contrôler l'état du matériel, les protections et les accessoires selon la notice.
- ☐ Choisir des EPI adaptés aux risques, ajustés, compatibles et en bon état.
- ☐ Avant entretien : arrêter, immobiliser et isoler les énergies selon la procédure.
- ☐ Identifier les entretiens et contrôles réellement applicables ; signaler les défauts.

3. Adapter le désherbage au site

- ☐ Vérifier les restrictions locales et les conditions du chantier, notamment le risque de feu.
- ☐ Si produits : vérifier le lieu, le produit, l'usage autorisé et les exigences applicables.
- ☐ Prévoir les moyens de prévention et les données à consigner pour la méthode choisie.

Une case cochée décrit un contrôle effectué ; elle ne prouve pas à elle seule la conformité.

Suivre et formaliser

Un constat, une action, un responsable et une vérification.

4. Réunir les documents utiles

- ☐ Consignes du chantier et références des notices utilisées.
- ☐ Suivi d'accueil et de formation ; évaluations et pratique accompagnée.
- ☐ Fiches matériel, maintenance, anomalies et rapports de contrôles applicables.
- ☐ Suivi des EPI : remise, entretien, défauts et remplacement.
- ☐ Si concernés : documents produits, certificats, agréments et registre des utilisations.

5. Consigner une anomalie et sa clôture

Constat / équipement concerné

Mesure immédiate / matériel écarté si nécessaire

Action corrective et responsable

Échéance prévue

Vérification de clôture : date, résultat et personne

Le suivi et la formalisation rendent les bonnes pratiques partageables. Cette fiche est un support proposé : elle ne remplace pas les registres, formations ou contrôles exigés.

Consulter le guide, ses sources et sa date de révision